

Ce à quoi on n'a pas pensé!

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Pour le projet d'agrandissement de la mine aurifère, à ciel ouvert en milieu
urbain de la Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic

Par

Angèle Germain

Val d'Or

Le 5 juillet 2016

Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire,

Le projet d'agrandissement de la mine aurifère, à ciel ouvert en milieu urbain, Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic m'intéresse et me préoccupe. Ma famille et moi avons été directement concerné par l'autorisation du projet minier aurifère Canadian Malartic, rapport du bape 260 en juillet 2009.

Sept ans ont passé depuis. Je veux vous présenter mes observations et constat des conséquences vécues au niveau social dans cet entre-deux bapes. L'aspect économique dans ce projet prime, mais le côté social est incontournable car la mine exploite en pleine zone urbaine. Elle a englouti un quartier entier qui représentait le tiers de la superficie de la ville et des institutions, école, CHSLD, garderie, qui représentaient le patrimoine de la ville dont la regrettée l'école Renaud construite dans les débuts de la ville, en 1937-38.

Le facteur humain est important. L'aspect économique, d'autres le feront aisément de prouver que ça va apporter de l'argent dans la région. Le recensement Canada officiel a prouvé que la population Malartic a diminué. Le centre-ville n'est plus ce qu'il était. L'institut national de la santé publique du Québec a présenté une étude en décembre 2014, aux gens de Malartic et confirme que « les changements vécus depuis la reprise des activités minières à Malartic sont plus négatifs que positifs. » Le citoyen vallée de l'or /Harricana/le mercredi, 10 décembre 2014. Les effets psychologiques et sociaux demeurent indéniables. Selon les perceptions, les expériences, les inquiétudes et les attentes, une grande partie de la population ne se sent pas considérée par les élus, le gouvernement et le secteur privé. » /Geneviève Brisson, chercheure/ « Même si certains se réjouissent de la meilleure posture de la ville, une grande proportion de gens se sentent impuissants, vivent de la tristesse et de la colère. » Catherine Morin Boulais, chercheure

Même si je n'habite plus la ville, ce projet me concerne. Je vis à 30 kilomètres de cet autre Malartic et je travaille dans le CH de cette ville. Je subis les inconvénients : sautages, poussières, bruits, une population

toujours divisée par ce projet. Le paysage de la région est défiguré par le nombre de trous et montagnes de résidus miniers faits par les mines et qui longent la route de la faille de Cadillac et une route 117 que j'emprunte à chaque jour pour me rendre à mon travail et pour mes loisirs qui sera contournée par un agrandissement de la mine.

Après l'autorisation par la Ministre Madame Beauchamp du mddep du projet minier aurifère minier Canadian Malartic, notre famille a été obligée de partir comme 250 autres familles. Notre bilan familial : un traumatisme, expulsée de notre quartier et rejetée par la population, un déménagement forcé à Val d'Or, le bouleversement de mon noyau social et familial, une ville divisée, des gens qui rejettent ceux qui critiquent le projet, perte de mon quartier natal, relocalisation obligée de mes parents âgés de 84 et 88 ans vers le nouveau quartier, diminution de ma qualité de vie, ma famille dispersée : deux de mes sœurs et deux de mes frères ont dû quitter ce quartier qu'ils habitaient, décès de mes 2 parents 14 mois après leur déménagement forcé, difficile de relier leur décès au bouleversement dans la ville, mais comme plusieurs m'ont dit : c'est évident! On ne déracine pas de vieux arbres! Sans parler des autres soucis scolaires et personnels engendrés par ce déménagement, ce qu'on appelle les dommages collatéraux.

La compagnie promettait des jobs aux gens de Malartic. Beaucoup de gens ont cru qu'ils auraient une job en acceptant le projet. Plusieurs ont travaillé quelques mois, quelques années directement ou indirectement pour la mine. Peu de gens originaires de Malartic travaillent pour la mine aujourd'hui, mais tout le monde de Malartic subit à chaque jour les désagréments de cette mine en plein cœur de la ville.

J'ai lu le rapport du bape 260. Nous avons un projet minier qui ne ressemble pas du tout au projet présenté du bape. On tassait des maisons pendant la présentation de ce bape. Où étaient les experts indépendants lors du bape? J'ai été stupéfaite de constater le silence de nos autorités

médicales, CLSC, Commission scolaire, religieuse. Ils n'ont même pas déposés de mémoire alors qu'ils ont une expertise en santé, en éducation et autres, qu'ils ont un statut social privilégié dans notre communauté, une responsabilité sociale et éthique, un devoir de protéger la population. Que s'est-il passé? Est-ce qu'il y a eu des ententes hors bape? Comment se fait-il qu'il y ait eu ce silence? Les gens qui n'étaient pas à leur premier bape ne comprenaient pas cette absence remarquée des têtes dirigeantes de la ville devant ce projet d'une telle envergure. Résultat de ceci : une perte de confiance généralisée en nos dirigeants municipaux, gouvernementaux, religieux, professionnels et en la politique au Québec. Quand on parle d'impacts miniers sur l'éducation, l'exigence d'un cours de mineur est un secondaire 3. Qu'arrivera-t-il à ces personnes, dix ans, quinze ans plus tard, une fois la mine fermée? Ici, la culture des mines prédomine dans la région.

Tout de suite après l'autorisation du projet minier aurifère Canadian Malartic, rapport 260, nous avons assisté à la destruction accélérée des maisons du quartier qui passaient dans une forme de broyeur. Ça ressemblait à une zone sinistrée ou à une zone de guerre, un désastre créé de la main humaine. Mc Murray, lac Mégantic ont vécu un désastre. Ils ont eu droit au respect, à l'empathie, une tribune pour s'exprimer, de l'aide psychologique. Nous, nous étions tenus par la loi de l'omerta.

Les dirigeants de la mine qui avaient la tâche de faire passer l'acceptabilité sociale ont eu le génie de réussir à convaincre que les gens en face des rues déménagées ne seraient pas touchés par les inconvénients de la mine qui sont poussière, vibrations, sautage, grondement, fissures dans les fondations, bruits, etc. Ils ont très bien planifié la division des gens de la ville : les touchés et les non touchés. Ils font aussi miroiter des jobs, de l'argent, le progrès et donner des cadeaux comme des dindes.

Il y a eu de très nombreux déménagements à Val d'Or et à Rivière Héva, même des enracinés de Malartic, des amoureux de la ville sont partis de Malartic : ou ils sont morts ou ils vivent dans des résidences à Val d'Or. Et

il y a encore une autre vague nombreuse de gens qui pensent à partir de Malartic. Il fait bon vivre à Malartic?!? Pas sûr! « Malartic, j'y crois! » Pas sûr! C'est rendu que la mine donne de l'argent pour qu'ils demeurent à Malartic.

Mon père a vécu 74 ans dans ce quartier qui n'existe plus. Mon père, comme beaucoup d'autres citoyens corporatifs, payeur de taxe avait à cœur d'acheter chez le commerçant local. Je vais vous démontrer la retombée économique que ces citoyens avaient dans la ville. 74 ans à payer des taxes, mettons 1 500.00\$ par année soit 111 000.00\$ plus achat local avec 13 enfants (épicerie, linge, gaz, souliers, quincaillerie, voiture, etc.), mettons 20 000.00\$ par année X 74= 1 480 000.00\$ soit un total de 1591 000.00\$, un estimé sommaire multiplié par 250 à 300 familles originaires parties de Malartic. Ça fait beaucoup d'argent de perdu pour la ville : 450 000 000.00\$ pour 300 familles. Ces gens ont été tassés par des envahisseurs dont leur seul intérêt était de faire un profit par la vente de la mine. À Malartic, il y a eu longtemps un slogan qui disait « j'ai d'abord acheté à Malartic ». Les gens y croyaient et le faisaient. Exemple, les souliers coûtaient très chers même s'ils étaient de qualité, les gens acceptaient de les acheter.

Je maintiens qu'une mine à ciel ouvert ne doit pas exister dans une ville, une ville étant un endroit où des gens, des familles y vivent. C'est un milieu de vie, pas une zone de travail. Un milieu de vie doit être protégé et il doit y avoir une distance acceptable du milieu de travail. Sinon, il s'ensuit des manquements dans les normes environnementales, des nombreuses plaintes et de nombreux avis d'infractions sont là pour prouver que la cohabitation d'une mine à ciel ouvert est difficile pour la population et ne devrait pas exister. Le mur ne suffit pas. La fosse est trop près de la population et trop près de la route 117.

Y a-t-il urgence à prendre une décision concernant cet agrandissement de la mine? Je dis non. Le métal est dans la roche depuis des milliers d'année, ça peut attendre. Cet or est la richesse naturelle des québécois.

Une fois sortie de la roche, il n'y aura plus rien. Ça donne des salaires et après? Quel héritage laisserons-nous à nos enfants? Pourquoi se presser? Peut-on exploiter différemment? Peut-on développer la région différemment? Être autre chose que de simple consommateur régi par les lois du marché? Peut-on oser parler de valeurs? Parler de ce qui nous rassemble comme peuple québécois? L'économie passerait en second? Ce serait d'abord et avant tout le respect de l'environnement et des personnes qui l'habitent. Apprendre à penser à l'impact social d'un projet et ses conséquences. Être autre chose qu'une région ressource dont la métropole se sert et laisse ses déchets.

Je veux remercier le comité de vigilance, coalition Québec meilleure mine, Nicole Kirouac, Hugo Lapointe et les autres pour ne pas tous les nommer, je veux les remercier pour avoir aidé le simple citoyen devant une compagnie minière, d'avoir donné des mots, des définitions, des réflexions qui n'existaient pas il y a 10 ans, pour aider le citoyen à se défendre mieux contre les compagnies minières.

Je veux vous remercier Monsieur le Président et Monsieur le Commissaire d'avoir lu mon mémoire.

Angèle Germain

Val d'Or

5 juillet 2016